



T&T CONSULTING
Trust in technology

Communication sur le progrès

2016





T&T CONSULTING

Trust in technology

Renouvellement de notre engagement au Pacte Mondial des Nations Unies

« T&T Consulting adhère, depuis 2013, au Pacte Mondial des Nations Unies et met en œuvre au quotidien et à tous les niveaux de notre activité les 10 principes relatifs à la protection de l'environnement, au respect des droits de l'homme, amélioration des conditions de travail et à la lutte contre la corruption.

T&T Consulting inscrit durablement cet engagement au sein de Chartes Fondatrices diffusées auprès de ses collaborateurs et de toutes ses parties prenantes.

Nous avons à cœur de promouvoir ces principes et de continuer à faire vivre cette démarche du Pacte Mondial au sein de notre entreprise et avec nos clients.

Nous réaffirmons donc en 2016 l'engagement de T&T Consulting au Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies.

Nous nous engageons également à la publication annuelle d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. »


Pour T&T CONSULTING SAS
DIAMIR SARL
Président
Représentée par Christophe JANIN



Les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies

DROITS DE L'HOMME

Principe 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme ;

Principe 2 à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

T&T Consulting accompagne les grands donneurs d'ordres des domaines Bancaires / Industriels / Télécom sur toutes les étapes de leur projet autour de trois grands secteurs d'interventions : Télécommunications, Réseaux et Systèmes d'Informations.

T&T Consulting s'engage auprès de tous ses clients et dans toutes ses actions à respecter les droits humains fondamentaux. Nous réalisons notre activité dans le cadre des textes de référence internationaux :

- Les 10 principes du Pacte Mondial
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- Les conventions de l'Organisation Internationale du Travail
- La convention des Nations Unies contre la corruption

T&T Consulting a mis en place des documents fondateurs qui s'appliquent à l'ensemble de nos collaborateurs et de nos sous-traitants et qui s'inscrivent dans une politique de pratiques responsables, de développement durable et de principes éthiques.



Ces documents sont diffusés à l'ensemble de nos collaborateurs, de nos sous-traitants et de nos clients.

Nous avons poursuivi le renforcement de notre démarche « Achats Responsables » auprès de nos sous-traitants, afin que ceux-ci adoptent des dispositions sociales, sociétales et environnementales



T&T CONSULTING

Trust in technology

Nous avons donc intégrés ces éléments à nos contrats de sous-traitance et mis en place un système de suivi et de contrôle régulier de nos fournisseurs.

CONDITIONS DU TRAVAIL

Principe 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

Relations sociales

T&T Consulting favorise des relations privilégiées avec l'ensemble de ses parties prenantes en étant attentif au dialogue social. T&T Consulting respecte la liberté d'association et reconnaît le droit à la négociation collective.

T&T Consulting est également attentif aux problématiques de conditions de travail et de sécurité de ses salariés. Les collaborateurs sont ainsi représentés à travers les Délégués du Personnel, le Comité d'Entreprise et le CHSCT.

Tous nos collaborateurs dépendent des dispositions de la convention collective applicable (Syntec) et bénéficient de nos accords collectifs internes. Nous maintenons une politique active et permanente avec les institutions représentatives du personnel.

100% du personnel est représenté par des instances élues du personnel. Le comité d'entreprise se réunit chaque mois pour consultation et pour traiter tous les points souhaités par les représentants du personnel.

Santé au travail

T&T Consulting a répertorié et évalué les risques susceptibles de nuire à la sécurité des travailleurs au sein du Document Unique d'Evaluation des Risques. Le DUER est revu et mis à jour périodiquement avec les Instances Représentatives du Personnel.

T&T Consulting, dont plusieurs collaborateurs réalisent leurs projets sur les sites de nos clients, s'engage à assister, signer et communiquer auprès des collaborateurs concernés les plans de prévention des différents sites de ses clients.

Plus largement T&T Consulting organise des formations de sécurité générale (de type formation premier secours) ou spécifiques aux risques rencontrés dans le cadre de l'activité professionnelle (travail en hauteur, risque électrique, risque routier...).

Enfin, nous avons mis en place des équipements dédiés non obligatoires sur site, notamment des défibrillateurs.



T&T CONSULTING

Trust in technology

Principe 4 l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe 5 l'abolition effective du travail des enfants ;

T&T Consulting affiche, à travers ses documents de référence et son adhésion au Pacte Mondial, son interdiction à recourir au travail forcé et au travail des enfants.

Nous comptons aujourd'hui des collaborateurs de plus de 25 nationalités et qui peuvent intervenir sur des projets en France et à l'International (en particulier sur la zone EMEA).

T&T Consulting intègre et valorise cette diversité tout en étant extrêmement attentif au respect des liens contractuels avec nos collaborateurs et, le cas échéant, de nos prestataires.

Des procédures sont dédiées au contrôle et au suivi du statut de nos collaborateurs et de nos prestataires. L'équipe RH en amont même de la contractualisation, évalue, contrôle et valide la conformité du dossier administratif du collaborateur.

Nous prenons entièrement en charge, si nécessaire, les procédures d'obtention de permis de travail pour nos collaborateurs ; nous nous engageons dans le suivi du dossier jusqu'à l'acceptation par l'administration. Tous les dossiers présentés pour instruction ont été validés à ce jour.

Le risque du travail des enfants est quasiment nul dans le cadre de nos activités : la totalité de nos salariés sont des ingénieurs ou des cadres avec un niveau d'études supérieures ou équivalent au Bac+5. Nous confirmons notre engagement à ne faire travailler aucun enfant.



Principe 6 l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Promotion de la Diversité

T&T Consulting est reconnu pour son expertise grâce à la valeur ajoutée de nos collaborateurs sur les projets qu'ils réalisent.

Notre capacité à détecter, attirer et recruter nos ingénieurs et nos techniciens, population très sollicitée sur le marché, est donc essentielle et une de nos priorités.

Pour cela, T&T Consulting a mis en place une politique de recrutement dynamique.

Depuis 17 ans, T&T Consulting recrute des consultants diplômés d'Ecoles d'Ingénieurs ciblées et reconnues dans le monde des télécoms et des réseaux.

C'est pourquoi nous réalisons des partenariats avec des écoles d'ingénieurs et des universités proposant des cursus télécoms et réseaux (Telecom Paris Tech, Telecom Sud Paris, EPITECH, ISEP, EFREI...).

Nous intervenons, chaque année, dans certains cursus dans le cadre d'ateliers de préparation à la recherche d'emploi et de la promotion des métiers de l'ingénierie. Nous participons également aux salons et forums de ces écoles. A travers ces actions, nous nous engageons pour valoriser les métiers de l'ingénieur auprès des étudiants.

Toutes ces actions sont menées dans une démarche active de promotion de la diversité et de la non-discrimination. Cela se traduit très concrètement dans le recrutement et la constitution de nos équipes avec :

- une diversité culturelle, plus de 25 nationalités au sein de notre entreprise
- un maintien de 30% d'effectif féminin

T&T Consulting renouvelle son engagement pour l'amélioration de l'emploi des seniors, à travers trois axes :

- le maintien dans l'emploi des salariés seniors
- l'aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite
- la transmission des savoirs et des compétences et développement du tutorat

Enfin, T&T Consulting est ouvert à l'intégration des personnes en situation de handicap. Nous participons, par exemple, chaque année, au Handicafé © qui est un événement organisé par l'ADAPT (association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) favorisant la rencontre entre des jeunes en situation de handicap en recherche d'emploi et des entreprises.

En 2015, T&T Consulting a fait appel à une personne en situation de handicap à travers une mission en intérim.



Développement des talents

T&T Consulting met un point d'honneur à évaluer et suivre régulièrement ses collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel.

Leurs évolutions passent à la fois par :

- des missions variées couvrant différents domaines technologiques
- des formations adaptées aux souhaits d'évolution de chacun
- un suivi opérationnel régulier sur les missions en concertation avec nos clients
- l'application en interne d'un outil de suivi et de gestion de carrière (PEP)

➤ **Parcours d'Evolution Personnalisé**

L'évolution de nos consultants s'inscrit dans une logique d'accroissement global du « capital compétences » de T&T Consulting. Dans ce sens, nous leur donnons l'opportunité de développer leurs aptitudes techniques et humaines.

Croyant au potentiel de chacun, nous leur offrons deux orientations possibles :

- l'expertise technique
- le management de projets

Leur évolution dépend essentiellement d'un certain nombre de paramètres qui les caractérise : leur potentiel, leurs réalisations, leurs souhaits, leur énergie et leur implication.

Pour leur offrir un suivi global de leur carrière, nous avons mis en place le PEP « Parcours d'Evolution Personnalisé » prenant en compte des critères de savoir-faire, de savoir-être et d'expérience afin de les évaluer mais aussi de les guider dans leur évolution personnelle.

Tous nos collaborateurs bénéficient d'un entretien annuel dans le cadre du PEP.

➤ **Politique de formation**

La formation de nos ingénieurs et de nos techniciens est une de nos priorités. Aussi bien pour permettre à nos jeunes diplômés de développer leurs compétences qu'à nos consultants confirmés pour assurer leur employabilité et leur permettre d'évoluer tout au long de leur carrière.

Le plan de formation se base sur les demandes exprimées par nos collaborateurs au cours de l'année ou lors de leur entretien annuel mais aussi en anticipant sur les connaissances techniques qui seront un atout pour nos ingénieurs.

Nous faisons donc appel à des organismes de formation externes tels que CEGOS, Paris Tech, ENST Paris... pour répondre à des besoins individuels, que ce soit sur des aspects techniques ou fonctionnels. En parallèle, nous organisons des formations intra-entreprises, avec un programme personnalisé à nos besoins, réalisées par des formateurs experts techniques et reconnus dans leur domaine.



T&T CONSULTING

Trust in technology

En complément, tout au long de l'année, nous proposons à nos collaborateurs des formations dispensées en interne par nos consultants experts. Ces formations portent, principalement, sur des sujets techniques en rapport avec le périmètre télécom de T&T Consulting, mais peuvent également porter sur des sujets de développement personnel.

➤ **Investissement fort pour l'employabilité des collaborateurs**

- 35 % effectifs formés en 2015
- 7 heures de formation par an et par collaborateur
- 4,5 % de la masse salariale consacrée à la formation



ENVIRONNEMENT

Principe 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement ;

Principe 8 à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;

Principe 9 à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Démarche environnementale

La société T&T Consulting, sa Direction Générale et l'ensemble des salariés de T&T Consulting s'engagent à mener leurs activités dans le respect de la protection de l'environnement et la prévention de la pollution.



Pour concrétiser cet engagement, nous avons mis en place un Système de Management Environnemental (SME) basé sur les exigences de la norme ISO 14001, applicable à notre métier, qui sert de cadre pour :

- Définir nos objectifs et cibles pour préserver l'environnement
- Etablir des bilans annuels de nos réalisations et progrès
- Améliorer continuellement notre capacité à atteindre nos objectifs

T&T Consulting et son Système de Management de l'Environnement sont certifiés ISO 14001 depuis 2012, certification qui a été renouvelée pour 3 ans fin 2015.

De nombreuses actions ont été menées pour communiquer, promouvoir et fédérer toutes les parties prenantes :

- Communication sur notre démarche et la certification ISO 14001 sur le site Internet de T&T Consulting
- Information du renouvellement de la certification auprès de nos clients et partenaires
- Intégration dans tous les supports de présentation commerciale de slides présentant la certification et l'engagement environnemental de la société.
- Incorporation du logo AFNOR 14001 sur tous les documents officiels



T&T CONSULTING

Trust in technology

- Mise à disposition de la Politique Environnementale sur le site Internet de T&T Consulting

T&T Consulting a mis en œuvre les projets définis dans le cadre de sa démarche environnementale à travers un plan d'actions annuel revu en comité de direction :

Domaines	Résultat
Traitement des déchets	100 % de tri sélectif des ordures de bureau.
Améliorer la communication sur la certification	100 % de nos clients informés 100 % de nos collaborateurs informés 100 % de nos sous-traitants informés
Rationaliser l'usage des ressources	65 % de factures dématérialisées 40 % des documents administratifs dématérialisés
Réduire l'empreinte Carbone	70 % des collaborateurs en utilisation quotidienne des transports en commun Développement de la visioconférence pour les entretiens/réunions



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

T&T Consulting conduit ses affaires dans un cadre déontologique et éthique strict.

Nous avons mis en place une Charte Ethique des Affaires qui fait partie intégrante des principes généraux de gouvernance de nos activités au même titre que le respect des lois et réglementations applicables.

CHARTRE ETHIQUE DES AFFAIRES



T&T Consulting conduit ses affaires dans un cadre déontologique et éthique strict. Cette Charte fait partie intégrante des principes généraux de gouvernance de nos activités au même titre que le respect des lois et réglementations applicables.

Conflits d'intérêts

T&T Consulting souhaite prévenir tout conflit d'intérêt. Ceci signifie qu'aucun Collaborateur ne peut, directement ou indirectement, entrer sciemment en concurrence du Groupe, ou être intéressé financièrement à une activité fournisseur ou partenaire concurrente du Groupe. En une telle situation venant à se présenter, le Directeur (candidat) doit en être informé. Elle verra alors à ce que toute décision ou tout arbitrage repose nécessairement sur le fait de cette situation sans prise par des personnes impliquées et garantisse l'intégrité du groupe.

Corruption passive ou active

T&T Consulting condamne toute corruption ou tentative de corruption active ou passive, qu'elle soit directe ou indirecte.

La corruption active est le fait pour un Collaborateur du groupe T&T Consulting d'offrir à tout client, partenaire, administration ou partenaire, un avantage, une médiation ou un cadeau en violation des lois applicables ou qui dépassent la limite de ce qui est raisonnablement acceptable dans le cadre des affaires ou qui pourrait être considéré comme une tentative d'influer sur l'objectivité de cette force partie.

La corruption passive est le fait pour un Collaborateur du groupe T&T Consulting d'accepter un avantage, une médiation ou un cadeau qu'un fournisseur ou un partenaire pourrait lui offrir en violation du cadre légal et réglementaire, ou qui dépasserait la limite de ce qui est raisonnablement acceptable et qui pourrait être perçu comme une tentative d'influer sur son objectivité dans la conduite des affaires.



- **Conflits d'intérêts**
Aucun collaborateur ne peut, directement ou indirectement, entrer sciemment en concurrence du Groupe, ou être intéressé financièrement à une activité fournisseur ou partenaire concurrente du Groupe.
- **Corruption passive ou active**
T&T Consulting condamne toute corruption ou tentative de corruption active ou passive, qu'elle soit directe ou indirecte.
- **Utilisation des biens ou données financières de l'entreprise**
Le groupe T&T Consulting condamne l'utilisation ou la manipulation à des fins personnelles ou sortant du cadre professionnel autorisé, des biens, ressources, matériels, données ou éléments financiers de l'entreprise.
- **Respect des données et confidentialité**
T&T Consulting met tout en œuvre pour la protection de ses actifs et de la confidentialité des données du Groupe et, plus particulièrement, des données de ses clients et de ses contrats.
- **Equité**
T&T Consulting s'engage à mener ses activités dans le respect des règles de concurrence loyale et de ses concurrents.



T&T CONSULTING

Trust in technology

La Direction Générale du groupe T&T Consulting s'engage à mettre en œuvre les principes de cette Charte Ethique, à s'y conformer et à veiller à ce que chaque collaborateur s'y conforme.

Dans ce cadre, T&T Consulting a mis en place des mesures :

- Désignation d'un responsable Ethique au sein de la société
- Communication de la charte à l'ensemble des salariés et partenaires de la société, à la signature du contrat

T&T Consulting est exempt de toute amende ou sanction pour non-respect des lois et des réglementations.